



ORCHESTRE
PHILHARMONIQUE
DE STRASBOURG

ORCHESTRE NATIONAL

REGLEMENT DE CONCOURS

L'Orchestre philharmonique de Strasbourg recrute

un alto solo

Concours le lundi 13 novembre 2023

Le pupitre d'altos comprend deux solistes qui peuvent être amenés à jouer côte à côte.

Début des épreuves à 9h30 (tirage au sort de l'ordre de passage à 9h15). Toutes les épreuves ont lieu à Strasbourg, Palais de la musique et des Congrès. Les frais de voyage et de séjour ne sont pas remboursés.

Inscriptions sur www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « Orchestre », puis « concours et recrutements » le vendredi 3 novembre 2023 au plus tard.

EPREUVES

Diapason de l'Orchestre : LA 442

Un concerto imposé parmi :

STAMITZ : Concerto en Ré majeur : 1^{er} mouvement avec cadence

HOFFMEISTER : Concerto en Ré majeur : 1^{er} mouvement avec cadence

Un concerto imposé parmi :

HINDEMITH : Der Schwanendreher : 1^{er} mouvement

BARTOK : Concerto pour alto : 1^{er} mouvement (jusqu'à mes. 230. Lento Parlando exclu)

WALTON : Concerto pour alto : 1^{er} mouvement

Une pièce de Max REGER : Suite n°1 pour alto seul op. 131d : mouvements 1 et 2

Traits d'orchestre tutti (téléchargeables sur notre site internet www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « concours et recrutements ») :

MAHLER : Symphonie n°10 (2 extraits)

RAVEL : Daphnis et Chloé

BARTOK : Divertimento pour orchestre à cordes : 1^{er} mouvement

STRAUSS : Don Juan

BEETHOVEN : Symphonie n°7 : 1^{er} mouvement

ROSSINI : La Pie voleuse : ouverture

PROKOFIEV : Symphonie n°1 « Classique » : 1^{er} mouvement (2 extraits)

Orchestre philharmonique de Strasbourg – Orchestre national

Palais de la Musique et des congrès

Place de Bordeaux

BP 40246

67006 Strasbourg Cedex

W.A. MOZART : Symphonie n°41 « Jupiter » : 4^{ème} mouvement (Molto Allegro)
BERLIOZ : Roméo et Juliette : introduction

Traits d'orchestre solos (téléchargeables sur notre site internet www.philharmonique.strasbourg.eu sous la rubrique « concours et recrutements ») :

DELIBES : Coppélia
STRAUSS : Don Quixote (3 extraits)
BRITTEN : Peter Grimes (2 extraits)
GINASTERA : Variations concertantes
C.M VON WEBER : Der Freischütz

+ Éventualité d'une épreuve de lecture à vue

Un-e accompagnateur-trice officiel-le sera à la disposition des candidats.
Les répétitions (gratuites) ont lieu la veille du concours. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la régie de l'Orchestre par mail le jeudi 9 novembre 2023 au plus tard à l'adresse suivante : OrchestrePhilharmoniqueConcours@strasbourg.eu

CONDITIONS D'EXERCICE

Prise de fonction : à déterminer d'un commun accord

Obligations contractuelles : 30 services/mois

Rémunération : En référence à la grille indiciaire des musiciens de l'Orchestre, la rémunération brute mensuelle s'établit à 3 886,05 € ou 3 956,08 €, décomposés comme suit :

- Traitement mensuel brut : 3 268,73 € (indice brut 809) ou 3 332,72 € (indice brut 826). Le classement indiciaire dépend de l'expérience professionnelle et artistique.
- Indemnité de résidence : 1 % du traitement mensuel brut/mois
- Indemnité de fonction : 219,05 €/mois
- Indemnité d'expertise : 1/12^e du (traitement mensuel brut + indemnité de résidence) /mois
- Indemnité de sujétion (usure et entretien de l'instrument) : 90,47 €/mois

Compléments de rémunération :

- Forfait audiovisuel : 1800 €/an
- Avance sur redevances : 200 €/an
- Forfait mobilité durable
- Supplément familial de traitement (le cas échéant)
- Participation possible de l'Orchestre à la couverture mutuelle
- Prestations d'action sociale proposées par le CNAS